

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM Juillet à Septembre 2007

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2007 visées par la Préfecture le 10 juillet 2007

I.- AFFAIRES FINANCIERES

1) Subventions :

a) Participations aux frais de déplacements des clubs

Le conseil municipal à l'unanimité :

- attribue les participations aux frais de déplacement aux associations suivantes :

- CCSSL section basket	840 €
- CCSSL section tennis de table	140 €
- Club de natation	1 820 €
- Compagnons d'arc	700 €
- Football club Lingolsheim	2 240 €
- Handball club Lingolsheim	2 800 €
- I.B.A.L.	3 360 €
- Tennis club	1 680 €

b) Subventions pour acquisitions et travaux

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- Vu les demandes présentées
- Considérant que la ville ne participe pas en principe à l'acquisition de petit matériel spécifique pour l'activité sportive et aux déplacements à l'étranger,
 - décide de participer à hauteur de 22 % et de répondre favorablement aux demandes suivantes :
 - Société Folklorique – acquisition d'un accordéon 1 467,40 €
 - Albatros – remplacement du matériel informatique 3 774,81 €

c) Subventions dispositifs contractuels

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu l'avis favorable du groupe cohésion sociale en date du 14 juin 2007
 - décide d'attribuer une subvention de 1 400 € pour les 2 projets VVV de l'Albatros.
 - décide d'attribuer une subvention de 466 € pour le projet FLAQ porté par l'Albatros

.../..

II.- AFFAIRES TECHNIQUES

1) Acquisition d'œuvre d'art

a) Sculptures pour la place de la Liberté

Le conseil municipal par 25 voix pour et 4 contre :

- Au vu du projet de sculpture présentée pour la place de la Liberté
- Considérant qu'il est intéressant pour la commune de développer auprès de la population la sensibilisation à l'art
 - décide d'acquérir cette sculpture pour un montant de l'ordre de 13 000 €

b) Sculpture pour la maison des arts

Le conseil municipal par 27 voix pour et 2 contre :

- Au vu du projet de sculpture présentée pour la maison des arts
- Considérant qu'il est intéressant pour la commune de développer auprès de la population la sensibilisation à l'art
 - décide d'acquérir cette sculpture pour un montant de l'ordre de 8 000 €

2) Aménagement rue du Lac

Création et désignation des membres de la commission « aménagement »

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la loi du 20 juillet 2005 et le décret du 31 juillet 2006
 - approuve la création d'une « Commission aménagement » compétente pour émettre un avis sur les candidatures reçues dans le cadre des opérations d'aménagement concédées par la Ville de Lingolsheim,
 - désigne les membres composant cette commission, membres composant la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Yves BUR	M. Frédéric SPRENG
M. Laurent EHRESMANN	M. Bernard WOLFF
Mme Danielle GERARD	M. Daniel TUTIN
Mme Yolande KIPPER	M. Michel VORWALTER
Mme Andrée HASSELMANN	Mme Pascale FOURNIER-OFFERLE
M. René KOCHER	M. Jean CHAUMIEN

M. BUR propose d'adjoindre à cette commission avec voix consultative Mme GRAEF-ECKERT et M. HABERSTICH en charge du projet de rénovation urbaine.

3) Amitié – choix du maître d'œuvre

Le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve le choix du maître d'œuvre « cabinet Aubry et Lieutier ».
- autorise Monsieur le Maire à signer les marchés de maîtrise d'œuvre et toutes pièces relatives à cette opération. (demande de financement, demande de permis de construire...).

.../..

4) Parking mairie – Acquisition de terrain auprès de la paroisse protestante

Le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve
- le projet d'aménagement du parking mairie présenté
- l'acquisition des parcelles n° 126 et 144 en partie pour un prix de 38 000 € TTC pour 3,65 ares
- autorise Monsieur le maire à signer l'acte d'acquisition des parcelles, les marchés de travaux et tous documents relatifs à ce projet.

5) Maison des Arts – avenants

Le conseil municipal à l'unanimité :

- approuve les avenants proposés pour un montant de 5 088,87 €
- autorise Monsieur le maire à signer les documents y relatifs.

6) Dénomination de rue

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Au vu de la proposition de la Ville de STRASBOURG
 - approuve cette proposition d'appeler « **Chemin des Légendes** ».

7) Réforme du permis de construire

Le conseil municipal à l'unanimité décide de :

- soumettre les clôtures à déclaration. Une simplification des formalités est à étudier.
- ne pas instituer les permis de démolir.

III.- AFFAIRES DU PERSONNEL

1) Régularisation du temps de travail des ATSEMS pour 2006.

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu l'avis favorable du CTP en date du 2 juillet 2007

- approuve la régularisation des salaires.

2) Réduction du temps de travail d'un agent à temps non complet

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu l'avis favorable du CTP en date du 2 juillet 2007

- accède à la demande de l'agent à compter du 1^{er} septembre 2007.

3) Création de postes

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu l'avis favorable du CTP en date du 2 juillet 2007

- décide de créer pour la rentrée 2007
 - quatre postes d'animateurs périscolaires
 - deux emplois de chargés d'accueil pour la Maison des Arts
 - deux emplois de professeur des écoles municipales d'art

4) Rémunération des professeurs des écoles d'arts

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu la proposition de modification de la base de la grille de rémunération des professeurs des écoles d'arts
- Vu l'avis favorable du comité technique paritaire lors de la réunion du 02 juillet 2007
- décide l'application de la nouvelle grille de rémunération pour les professeurs des écoles d'arts à compter du 1^{er} septembre 2007.

5) Versement d'une indemnité pour les stagiaires

Le conseil municipal à l'unanimité :

Vu l'avis favorable du CTP en date du 2 juillet 2007

- Vu la délibération du 20 décembre 1999 instaurant la possibilité de versement d'une indemnité aux stagiaires du 3^{ème} cycle,
- Considérant l'intérêt de valoriser la qualité de prestations de l'ensemble des stagiaires non en fonction de leur niveau d'étude mais de l'intérêt pour la ville du travail rendu
- décide de la possibilité de verser une gratification entre 150 et 500 € aux stagiaires pour les missions qu'ils exécutent dans le cadre de leur stage écoles en mairie
- délègue à Monsieur le Maire la décision du bien fondé et du montant de cette gratification au vu du résultat et de l'intérêt du travail pour la ville.

6) Gratification exceptionnelle

Le conseil municipal à l'unanimité :

- décide d'attribuer à titre exceptionnel à Monsieur Cédric GOETZ une gratification exceptionnelle de 150 € suite au prix d'apprenti le plus méritant.

IV.- INTERCOMMUNALITE

1) Hébergement d'urgence – corrections dans le cadre du transfert

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- après en avoir délibéré
- approuve l'avis de la CLET en date du 20 février 2007 fixant comme suit les corrections à apporter aux attributions de compensation pour tenir compte du transfert de charges généré par le transfert de la compétence de l'hébergement d'urgence :

<i>STRASBOURG</i>	-1.612.266 €
<i>SCHILTIGHEIM</i>	- 27.653 €

avec effet au 1^{er} janvier 2007.

2) Attribution à la Communauté Urbaine de la compétence «études, réalisation et gestion d'un nouveau parc des expositions d'intérêt communautaire»

Le Conseil Municipal par 25 voix pour et 4 contre :

.../..

- Vu la délibération du Conseil de Communauté du 5 avril 2007
- Vu le code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5215-20-1
- Vu l'arrêté préfectoral du 30 novembre 2006 portant consolidation et extension des compétences de la CUS, notamment son article 1^{er}
 - approuve l'attribution à la communauté urbaine de la compétence suivante : « Etudes, réalisation et gestion d'un nouveau parc des expositions d'intérêt communautaire »
 - charge le Maire de transmettre la présente délibération au Président de la CUS pour qu'il puisse saisir le Préfet qui arrêtera, le moment venu, le transfert de compétences.

3) Rapports annuels 2006 sur le prix et qualité du service d'élimination des déchets et sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement

Le conseil municipal à l'unanimité :

- prend acte des rapports annuels 2006 portant sur :
 - le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement,
 - le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

4) Ajustement du programme « projets sur l'espace public de l'année 2007 » (voirie et signalisation, ouvrages d'art, eau, assainissement)

Le conseil municipal à l'unanimité :

- après en avoir délibéré
 - approuve l'ajustement du programme « projets 2007 sur l'espace public » dans le domaine de compétence communautaire (voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement).

V.- DIVERS

1. Programme National Nutrition Santé

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu l'axe «prévention santé» développé par la ville notamment suite au recrutement d'une chargée de mission fin 2005
- Considérant que les actions de la Ville de Lingolsheim sont conformes aux objectifs du Programme National Nutrition Santé
 - décide d'adhérer à ce programme pour bénéficier du label Ville active du PNNS.

2) Convention avec le médecin tabacologue

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu les actions menées avec la Ligue contre le Cancer sur la prévention contre le tabagisme
- Vu l'intérêt de poursuivre les consultations du tabacologue
- Vu les crédits prévus au budget primitif 2007 pour la prise en charge entre septembre et décembre 2007
 - décide de maintenir pour l'année 2007 les consultations de tabacologie
 - approuve le projet de convention ci-joint
 - charge Monsieur le Maire de signer cette convention au nom de la Ville

3) Modification règlement des activités péri-scolaires – modalités de paiement

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Vu la proposition de simplifier les modalités de paiement pour le péri-scolaire en ouvrant la possibilité d'une post-facturation et d'un compte famille
 - adopte la modification du règlement des cantines et garderies.

ARRETES MUNICIPAUX

2/07/07 (visa 06/07/07)

festivités de l'été

circulation et stationnement interdits sur le chemin d'accès au club house de pêche du 11 au 14 juillet 2007 de 16 h à 3 h

9/07/07 (visa 17/07/07)

piste cyclable entre la rue du Travail et rue de Dachstein

circulation autorisée aux camions de collecte des ordures ménagères le mardi le vendredi entre 6 h et 7 h

17/07/07 (visa 20/07/07)

rue des Hirondelles

le feux tricolores sera démonté et déplacé de 60 mètres vers le sud de la rue.

19/07/07 (visa 20/07/07)

rue du Maréchal Foch

la chaussée sera rétrécie lors d'ouverture de fouilles entre le 72 et 78 de la rue du 23/07 au 17/08

19/07/07 (visa 19/07/07)

piste cyclable rue des Hirondelles

suppression provisoire de la bande cyclable le long de la rue des Hirondelles à partir du 30 juillet pour la durée des travaux

23/07/07 (visa 30/07/07)

rue des Prés

- rue à sens unique de circulation, entre la rue du Souvenir et la rue du Gazon, de la rue du Souvenir vers la rue du Gazon à l'exception des cyclistes
- stationnement interdit hors cases, entre la rue du Souvenir et la rue d'Ostwald
- zone 30 entre la rue du Souvenir et la rue d'Ostwald

23/07/07 (visa 30/07/07)

occupation domaine public pour ravalement de façade, 17 rue des Dames, du 3/09 au 12/10/2007

25/07/07 (visa 30/07/07)

rue du Travail

entre la rue de Dachstein et la rue de Kolbsheim, la rue sera barrée le 26/07/07, pour pose d'un tapis d'enrobé

25/07/07 (visa 9/08/07)

rue du Maréchal Foch

rétrécissement de chaussée au niveau du 28 du 20 au 24/08 pour travaux de terrassement dans le trottoir

30/07/07 (visa 3/08/07)

rue d'Ostwald

tronçon entre la rue Tiergaertel et la rue Kastler, la circulation sera alternée pour les travaux d'élagage le 12 et 13/09

31/07/07 (visa 3/8/07)

rue du Maréchal Foch

circulation interdite le 2 août pendant le passage du tour d'alsace cycliste

.../...

1/08/07 (visa 3/08/07)

rue Tiergaertel, au débouché de la rue des Hirondelles

circulation en sens unique alterné vers la rue des Prés, du 6 au 10/08 pour des travaux de branchement d'un local technique Tram

7/08/07 (visa 17/08/07)

rue des Hirondelles

circulation interdite les nuits du 11 au 12/09 et 12 au 13/09 pour démolition de la passerelle du centre socio culturel

08/08/07 (visa 10/08/07)

occupation domaine public pour ravalement de façade, 1 rue des Prés, du 9 au 31/08/2007

17/08/07 (visa 21/08/07)

rue du Maréchal Foch

prolongation de l'arrêté du 19/07/07

3/9/07 (visa 14/9/07)

rue des Hirondelles – avenue Schuman

circulation en sens unique alterné avenue Schuman du débouché de la rue Freppel jusqu'au centre socio culturel du 3 au 12 septembre 2007, pour des travaux de pose de réseaux d'assainissement

03/09/07 (visa 14/9/07)

rue du Maréchal Foch

stationnement et circulation interdits lors du passage de l'Etape de Légende cycliste à Strasbourg le 23/9/07 de 7 h 00 à 8 h 00

7/9/07 (visa 14/9/07)

rue du Landsberg

circulation interdite à partir du 24/09 pour la durée des travaux, pour des travaux de pose de réseau d'eau

07/09/07 (visa 14/9/07)

rue de la Gare

circulation à sens unique alternée au droit du n° 25 le 12/09/07 pour travaux de scellement d'un couvercle d'une chambre de tirage

12/09/07 (visa 14/9/07)

rue du Maréchal Foch

rectificatif ; stationnement et circulation interdits lors du passage de l'Etape de Légende cycliste à Strasbourg le 23/9/07 de 6 h 30 à 8 h 00

20/12/07 (visa 25/9/07)

rue des Hirondelles

12 rue des Hirondelles, la circulation se fera en sens unique alterné du 24 au 28/09 pour pose de branchement d'eau

20/9/07 (visa 25/9/07)

24 rue du Maréchal Foch, occupation domaine public pour travaux de ravalement de façade, du 25/9 au 09/10

21/9/07 (visa 25/9/07)

1 rue des Tulipes, occupation domaine public pour travaux de réfection de toiture, du 21/9 au 26/10

25/9/07 (visa 2/10/07)

17 rue des Dames, prolongement occupation domaine public pour travaux de ravalement de façade, du 3/9 au 31/10

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM
JUILLET à SEPTEMBRE 2007**

est à consulter au service communication

Lingolsheim, le 19 octobre 2007